



Court séjour pour une visite et regroupement familial

Par **Masel0025**, le **09/12/2019** à **11:48**

Bonjour,rrnrnJe vous expose la situation, un couple est marié avec une demande de regroupement familial entamée par le mari en cours de traitement.rnrnCe dernier peut il faire venir son épouse pour un court séjour pendant les fêtes ? Cela peut il interférer avec la procédure de regroupement ?rnrnMerci par avance pour votre retour.rnrnBien cordialement,

Par **amajuris**, le **09/12/2019** à **13:46**

bonjour,rrnrnsi l'épouse vient en france avec un visa court séjour et repart dans son pays avant l'expiration de son visa, il ne devrait pas y avoir d'incidence sur la demande de regroupement familial.rnrnsalutations

Par **Masel0025**, le **09/12/2019** à **16:33**

C'est bien noté, merci pour votre rapide retour.rnrn rnrnBien cordialement